

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 28 janvier 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ;

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. LINSTER Nicolas
M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT
M. HIRTZ Thiébaud donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

8 – Aménagement zone à urbaniser : Devis Fondasol mission géotechnique

Monsieur le Maire rappelle qu'en point N° 9 du 29 octobre 2024, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de valider le plan du projet d'aménagement de la zone à urbaniser située section 21 parcelle 153 et de déposer le permis d'aménager. Afin de donner suite à ce dossier, Monsieur le Maire présente le devis N° SQ.LOGT.25.01.046 de la sté FONDASOL pour les missions d'ingénierie géotechniques à effectuer sur cette parcelle communale, pour un montant de 6 750.00 € HT soit 8 100.00 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide de demander un deuxième devis pour les missions d'ingénierie géotechniques à effectuer sur la parcelle communale, et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 janvier 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250128-0828012025-DE
Date de télétransmission : 30/01/2025
Date de réception préfecture : 30/01/2025